

CA12 08 0574

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 7 août 2012, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele
Les conseillers d'arrondissement : Michèle D. Biron
Maurice Cohen

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

À 19 h 30, la séance est ajournée en conformité avec l'article 326 de la Loi sur les cités et villes.

À 20 h 12, reprise de la séance spéciale du Conseil d'arrondissement du mardi 7 août 2012 ajournée à 19 h 30.

CA12 08 0575

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 7 août 2012.

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 7 août 2012.

ADOPTÉ.

CA12 08 0576

Soumis sommaire décisionnel numéro 1124322006 relatif au programme triennal d'immobilisations 2013-2015 de l'arrondissement;

ATTENDU l'article 144.5 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un programme des immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU que le programme triennal d'immobilisations 2013-2015 respecte l'enveloppe budgétaire transmise par les services centraux;

ATTENDU la liste des projets inscrits au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et le texte des faits saillants des investissements prévus pour 2013;

ATTENDU que la séance spéciale pour l'adoption du programme triennal d'immobilisations a été dûment convoquée le 27 juillet 2012 dans le journal Les Nouvelles Saint-Laurent;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1. D'approuver la liste des projets constituant le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissements et les sources de financement prévus à ces projets pour 2013, 2014 et 2015 et d'en approuver la transmission au Comité exécutif de la Ville de Montréal.
- 2.- D'approuver le texte *Faits saillants des investissements prévus pour 2013* qui accompagne le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et qui est inclus au programme triennal d'immobilisations 2013-2015 de la Ville.

ADOPTÉ

Le 7 août 2012

CA12 08 0577

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

CA12 08 0578

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;
Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:
De lever la séance à 20 h 30.
ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire
